DEPARTEMENT DU RHONE
==========
ARRONDISSEMENT DE VILLEFRANCHE
==========
CANTON DE THIZY LES BOURGS
==========

COMMUNE DE COURS

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES

Arrêté portant réglementation temporaire du stationnement
Pour pose d'une benne « Allée Paul Vallier – Cours la Ville »

N° 2026 / 437

Le Maire de la Commune de COURS,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2212-2, L.2213-1 et L.2213-2,
VU le Code de la Route article R.411-21-1,
VU l'arrêté interministériel du 24 Novembre 1967 relatif à la signalisation routière, ensemble des textes qui l'ont modifié et complété,
VU la demande de l'entreprise GYMNOVA, représentée par M. KARAKOTCHIAN, 45 avenue Gaston de Flotte, 13012 MARSEILLE, en date du 19/11/2026

CONSIDERANT que pour permettre la pose d'une benne Allée Paul Vallier – Cours la Ville, 69470 COURS, au niveau de la nouvelle salle de gym par l'entreprise GYMNOVA, 45 avenue Gaston de Flotte, 13012 MARSEILLE, il y a lieu de réglementer le stationnement afin de prévenir tout risque d'accident, de faciliter la bonne exécution des travaux et d'assurer un écoulement satisfaisant du trafic.

ARRETE :

ARTICLE 1°/- **VENDREDI 27 NOVEMBRE 2026**, pour permettre la pose d'une benne Allée Paul Vallier – Cours la Ville, 69470 COURS, au niveau de la nouvelle salle de gym le stationnement sera réglementé de la façon suivante :

- pose d'une benne Allée Paul Vallier, au niveau de la salle de gym,
- piétons interdit au niveau de la benne,

ARTICLE 2°/- La signalisation du chantier sera assurée, conformément aux prescriptions sur la signalisation routière, par l'entreprise GYMNOVA chargée des travaux.

ARTICLE 3°/- Le Commandant de la Brigade de Gendarmerie, le policier municipal et l'entreprise GYMNOVA sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

ARTICLE 4°/- Le présent arrêté sera publié et affiché par les soins de la Commune de COURS.

Fait à COURS, le vingt-trois novembre deux mil vingt-six.

Cécile VERNAY-CHERPIN,
Maire déléguée de Cours la Ville,

MAIRIE DE COURS (Rhône)